

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n° 2023/26

Nombre de délégués

Titulaires en exercice : 35
Titulaires présents : 29
Suppléants votants : 01
Procurations : 05
Votants : 35

Pour : 35

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-trois, le cinq avril à dix-huit heures et trente minutes,

Le Conseil de la Communauté de Communes « Pays de Nexon - Monts de Châlus » dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Salle des Fêtes de Flavignac, sous la présidence de M. DEXET Emmanuel, Président.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 29 mars 2023

PRESENTS : M. DEXET Emmanuel (Procuration de Mme LACOTE Bernadette), Mmes JACQUEMENT Eliane, MM.RICHIGNAC Guillaume, BREZAUDY Alain, Mme MAYOUSSE Martine, M.BROUSSE Hervé, Mme DESSEX Martine, MM. CAILLOT Alain (Procuration de M.BONNAT Christian), DESROCHE Christian, Mme PRADIER Claudine, MM. DEVARISSIAS Philippe, GOUDIER Jean-Louis, Mmes LACOURARIE Bernadette, BELAIR Florence (Procuration de M.GARNICHE Roland), MM. GAYOT Loïc, MASSY Jean-Marie, ESCOUBEYROU Pascal, GERVILLE-REACHE Fabrice, Mme LACORRE Valérie, M. CARPE Jean-Christophe, Mme LANTERNAT Floriane, MM. LE GOFF Jean, JAVERLIAT Louis, BARRY Jacques, MARCELLAUD Didier (Procuration de Mme CHEYRONNAUD Céline), DARGENTOLLE Georges (Procuration de Mme HILAIRE GENIN Karine), DELOMENIE Bernard, CUILLERDIER Simon, Mme VALLADE Sylvie et M.DOGNON Jean-Bernard.

Délégués s'étant présentés ou retirés avant la fin de la séance ou en cours de séance : M. CARPE Jean-Christophe et Mme JACQUEMENT Eliane.

EXCUSES : MM. BONNAT Christian, CHAMINADE Gérard, Mme LACOTE Bernadette, MM. GARNICHE Roland, Mmes CHEYRONNAUD Céline et HILAIRE GENIN Karine.

SECRETAIRE : M. CAILLOT Alain

Objet : Création de postes suite à des avancements de grade

Exposé :

Le Président informe que compte tenu de l'inscription au tableau annuel d'avancements de grades des agents de la Communauté de Communes et des critères fixés dans les lignes directrices de gestion, approuvées en Conseil Communautaire, deux agents sont promouvables sur les grades suivants :

- bibliothécaire principal ;
- assistant de conservation du patrimoine principal de 1^{ère} classe.

Le Président propose de créer ces deux postes au 1^{er} juillet 2023 et dans un second temps de supprimer les postes correspondants aux grades actuels des agents concernés.

Délibération :

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, :

- **décide de créer** les deux postes suivants au 1^{er} juillet 2023 :
 - bibliothécaire principal ;
 - assistant de conservation du patrimoine principal de 1^{ère} classe.
- **dit** que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif correspondant.

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture
le :
Publié ou notifié
le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus
au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En Mairie, le 06 avril 2023.

Le Président,
Emmanuel DEXET

Accusé de réception en préfecture
087-200070506-2023-006-2023-26-16
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

